

éditorial:

Le calme règne dans les facs depuis la rentrée. Sans aucun doute, le changement des 10 mai et 21 juin dernier y sont pour quelque chose. Mais aussi sept années d'une politique universitaire qui laisse derrière elle un certain désert de la contestation estudiantine.

Le nouveau pouvoir, depuis dix mois, profite encore de cet héritage peu glorieux. Les syndicats étudiants, ou prétendus tels, sont apparus depuis sept ans, après la fin du souvenir du «souffle de vie» de Mai 1968, comme ce qu'ils étaient : des chapelles sans autre préoccupation que des combats d'arrière-garde idéologique et de boutique. En face d'elle Saunier-Seïté n'a rien trouvé. Aujourd'hui, alors qu'il s'agit de refaire de fond en comble une Université française, le «changement historique» du printemps dernier n'y a pas encore fait passer son souffle. Cette année, n'aura été jusqu'à présent, que celle de la continuité morose. Mais précisément, n'est-ce pas parce que l'«espoir» de certains est maintenant au gouvernement, en quelque sorte institutionnalisé ? Et que l'on désire jouer désormais entre syndicats étudiants et enseignants d'une part, et gouvernement d'autre part, tout seul, surtout sans que les étudiants s'en mêlent ? Entre gens polis... jusqu'à l'UNEF-ID qui siège maintenant dans les Conseils ?

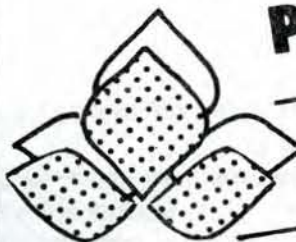
syndicalisme étudiant et pouvoir socialiste



pages
6 et 7

PARIS : 24/25 AVRIL 1982

2 JOURS POUR LA FRANCE



EDITORIAL

Il y a risque aujourd'hui qu'une administration docile n'en remplace une autre, risque d'une sclérose corporatiste et idéologique des syndicats maintenant au Pouvoir. Il y a risque que l'espoir d'un changement radical ne soit étouffé du fait même que des partis prétendent l'incarner, et que ces partis étant désormais au pouvoir, ils ne demandent, sinon exigent, une confiance illimitée et chèque en blanc sur chèque en blanc. Nous ne critiquons rien, puisque rien n'a encore été fait, excepté quelques mesures d'urgence dont nous parlions dans le dernier numéro de «R-U». Mais c'est précisément cette absence tant au gouvernement que dans les syndicats d'un grand projet pour l'Université française qui nous inquiète. N'est-il pas significatif que la loi sur la décentralisation ignore le domaine universitaire ?

Plus que jamais, par conséquent, il faut rappeler que le changement politique opéré au printemps dernier offre de nouvelles bases de lutte, mais jusqu'à présent uniquement cela. Il appartient aux étudiants de se constituer en un tiers-pouvoir et il s'agit pour eux de mener le combat pour que l'Université change en profondeur : un changement qui signifie une rupture totale avec la société dans laquelle nous vivons.

Axel TISSERAND

ABONNEZ-VOUS,
ET QUE
ÇA SAUTE !!!



ROYALISTE-Université
supplément à «Royaliste»
numéro 355
mars 1982
directeur de la publication
Yvan AUMONT
17, rue des Petits-Champs
75001 PARIS
Tél. : 297.42.57
imprimerie spéciale
commission paritaire
51 700

CCP Royaliste 18 104 06 N
Centre Paris
Abonnement pour
4 numéros de «R-U»
normal étudiant : 10 F
soutien : 30 F

La N.A.R. (Nouvelle Action Royaliste) est un mouvement royaliste fondé en 1971. Son objectif est de libérer en partie l'Etat des luttes d'influences que se livrent les puissances d'argent et les idéologies. Dans le projet de la NAR, cette libération doit permettre une véritable régionalisation avec des régions autonomes financièrement et culturellement. Dans son dernier manifeste «La Révolution tranquille» la NAR a défendu le principe des nationalisations. La NAR est hostile au principe du «service national» qu'elle estime inutile voire nuisible à la défense du pays. Aux élections présidentielles de 1981 elle a appelé à voter pour F. Mitterrand au second tour.

LA LÉGITIMITÉ

S'il est un concept qui est à la base de toute la démonstration monarchiste, c'est bien celui de légitimité. C'est pourquoi nous avons réuni un certain nombre d'études sur ce thème qui sera au centre d'une partie des débats des prochaines journées royalistes.

Nous vous proposons l'ensemble du dossier comprenant :

1/ Lys Rouge 9-10 : — La nature du discours légitimiste (JP Lamy). Le concept de légitimité chez Ph. de Saint Robert (Axel Tisserand). La tradition royale (H. Montaignu). L'orléanisme (F. Aimard). Des textes de P. Boutang et Simone Weil.

2/ Lys Rouge 11 : — Les idées de Cl. Bruaire sur la légitimité : l'Etat légitime, la révolution légitime (Cellule Philo). Le Prince et le Peuple (JF Tritschler). Documents généalogiques. Un texte de P. Debray.

3/ Lys Rouge 12 : — Les fondements historiques de la légitimité gaullienne (R. Hostache).

4/ Cahiers Trimestriels de Royaliste 3 (paru en 1974) : — Monarchie et légitimité (G. Leclerc).

Chacune de ces revues est vendue 10 F franco.

Offre spéciale : les 4 numéros constituant le dossier sur la légitimité : 30 F franco.

Commande et règlement à l'ordre de Royaliste CCP 18 104 06 N Paris.

**BULLETIN RÉPONSE A RETOURNER A
LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE
17, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS**

NOM : Prénom :

Adresse :

Fac/matière/année d'étude :

- ☐ désire recevoir sans aucun engagement de ma part un abonnement de 2 mois à votre journal «Royaliste».
- ☐ désire recevoir une documentation sur la Nouvelle Action Royaliste.

LYS ROUGE

Le LYS ROUGE est une revue trimestrielle, organe d'expression des cellules et des cercles de la Nouvelle Action Royaliste. Il publie des études significatives qui ne prétendent nullement donner des solutions définitives ou les positions officielles du mouvement, mais veulent surtout être une contribution à la réflexion collective des royalistes.

Avec ce numéro 12 du LYS ROUGE s'achève notre enquête sur la Légitimité. En trois numéros et une quinzaine de textes nous croyons avoir donné à tous ceux qui s'interrogent sur ce concept les moyens de trouver la réponse qu'ils cherchaient. Cela ne veut pas dire que le débat est clos. Au contraire il peut maintenant s'ouvrir sur des bases plus solides, ainsi qu'on le verra aux prochaines journées royalistes.

Quant au débat sur l'Espagne, c'est à la revue «Pouvoirs» qu'est revenu le mérite de rassembler le dossier des différents points de vue le plus complet possible. Nous le reconnaissons d'autant plus facilement qu'il n'est pas dans nos propres possibilités de faire des dossiers de plus de 200 pages. Mais l'exposé des thèses en présence ne peut pas nous suffire. Il faut encore les confronter et les juger. C'est ce à quoi nous nous sommes attachés de la façon la plus concise et la plus sérieuse possible.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 12

1/ DÉBAT SUR LA LÉGITIMITÉ : «Précisions sur la loi salique» (Ph. Cailleux) - «Fondements historiques de la légitimité gaullienne (R. Hostache).

2/ DÉBAT SUR L'ESPAGNE : «Des prérogatives de la Couronne» (Dominique Decherf*) - «Compte rendu et discussion du dossier de la revue «Pouvoirs» sur la constitution espagnole de 1979» (F. Aimard).

ANCIENS NUMÉROS DU «LYS ROUGE» ENCORE DISPONIBLES

NUMÉROS VENDUS 8 F franco de port

Numéro 2 : «Monarchistes proudhoniens» (Pierre Andreu) - «L'impossible association du capital et du travail» (P. Chassard) - «Perspectives pour la cellule Economie».

Numéro 4 : «Enquête sur le Logement» - «Etude sur l'Enseignement» par le groupe de Saint-Etienne - «Vers une nouvelle politique industrielle».

Numéro 5 : «L'aménagement industriel» - «Dossier Energie: les sources possibles» - «Projet pour une réforme des études médicales».

Numéro 6 : «La Francophonie» - «Le système monétaire européen» (Alain Solari) - «La France est royaume» (Luc de Goustine).

Numéro 7 : «Le système coopératif» - «Le nucléaire» (suite du débat) - «Ernst Jünger et le Travailleur» (François Moulin) - «Maurice Clavel» (Gérard Leclerc) - «L'histoire régionale».

Numéro 8 : «Etude sur la Sécurité Sociale» - «Le logement : proposition pour une nouvelle politique».

NUMÉROS VENDUS 10 F franco de port

Numéro 9-10 : «Le discours légitimiste est nécessairement de synthèse» (J-P Lamy) - «Légitimité et élections présidentielles» (B. Renouvin) - Extraits d'un «Court traité du Pouvoir» écrit par Pierre Boutang en 1957 - «Déracinement et perte de légitimité» (texte de Simone Weil) - «Le concept de légitimité chez Philippe de Saint Robert» (A. Tisserand) - «Réflexion sur la Tradition royale» (H. Montaigne) - «L'Orléanisme» (F. Aimard).

Numéro 11 : «L'Etat légitime» - «La légitimité d'une révolution» - «Le Prince et le Peuple» (J-F Tristschler) - «Les Bourbons» (documents) - Texte intégral de la Constitution espagnole - «Monarchie espagnole et projet monarchique pour la France» (J-P Lamy) - «Aborder la constitution espagnole» (H. Saint-Vallier).

* auteur de «L'institution de la Monarchie dans l'esprit de la Vème République» - Ed. L.G.D.J. Prix franco : 116 F à l'ordre de «Royaliste».

BULLETIN DE COMMANDE OU D'ABONNEMENT

NOM : Prénom :

Adresse :

- s'abonne au LYS ROUGE pour 4 numéros à partir du N° et verse
(30 F tarif normal) (50 F abonnement de soutien)

- commande le(s) numéro(s) du «L.R.» et verse pour cela

Chèque bancaire ou C.C.P. à l'ordre de ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS

C.C.P. «Royaliste» 18 104 06 N Paris

gérard leclerc

Avec Bernanos

Editions J.E.Hallier / Albin Michel

Ce livre attendu n'est pas une étude sur Bernanos : Gérard Leclerc explique comment il n'a cessé de vivre avec la pensée et le témoignage du grand écrivain catholique, et pourquoi celui-ci peut nous aider à répondre aux grandes questions de notre temps - qu'il s'agisse de la religion, du totalitarisme, de la Pologne ou de la politique française.

Loin d'être l'analyse distante et froide d'un homme et d'une oeuvre, **Avec Bernanos**, est un livre très actuel, qui se lit d'une traite grâce à la vivacité du style et à la clarté de la langue. C'est aussi l'itinéraire d'un homme qui a rencontré quelques unes des plus belles figures de notre époque.

Du même auteur :

- **Un autre Maurras.** *Un essai percutant et non conformiste sur Charles Maurras, théoricien du royalisme et fondateur de l'Action Française.*
- **Idées (1976-1979).** *Un panorama des grands débats de notre temps : sur le pouvoir, le totalitarisme, l'église, etc. Gérard Leclerc apporte des analyses lucides, des réponses argumentées. Un livre qu'il faut avoir lu pour comprendre les enjeux actuels.*

bulletin de souscription

(prix spécial de souscription valable jusqu'à parution)

A PARAÎTRE
DÉBUT AVRIL

NOM : Prénom :

Adresse :

souscrit à : - **AVEC BERNANOS** - ex. à 65 F (franco)

- **Un autre Maurras** - ex. à 35 F (franco)

- **Idées (1976-1979)** - ex. à 65 F (franco)

soit un total de F

Bulletin à retourner à ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
accompagné du règlement à l'ordre de Royaliste (C.C.P. 18 104 06 N Paris)

que veulent les socialistes ?

S'il est un domaine dans lequel l'action gouvernementale se caractérise par une incohérence totale, c'est bien celui de l'éducation, et entre autres celui de l'enseignement supérieur.

En juin dernier Alain Savary avait déclaré vouloir favoriser l'autonomie universitaire et le caractère spécifique de chaque établissement, propos repris fin octobre par le nouveau directeur des enseignements supérieurs.

On pouvait penser dès lors assister à une décentralisation de l'enseignement supérieur. Or il n'en est rien à en juger par la dernière proposition du ministère en matière de réforme de l'enseignement supérieur ? La carte universitaire par exemple sera maintenue et indiquera «l'ensemble des enseignements à assurer et des types de recherches à promouvoir dans toutes les universités». Ce qui veut dire que chaque année le destin des universités sera décidé à Paris dans les bureaux des ministères, par une administration tatillonne et économe au possible. Certes on s'empresse de rajouter qu'on tranchera dans la souplesse et la transparence, ou qu'on demandera leur avis aux collectivités territoriales.

Il y a une logique de la bureaucratie qui échappe aux bons sentiments et aux changements de gouvernements : quant aux avis, on sait que nul n'est tenu de s'y soumettre.

Mais au niveau du financement des universités, on ne semble pas vouloir changer grand chose là non plus. On souhaite associer plus étroitement les départements au financement des universités. Cela constitue une faible tentative de diversification des sources de financement. Le principal fournisseur en subsides sera l'Etat.

L'Etat-Providence est donc encore à l'ordre du jour chez les

socialistes, même si Pierre Rosanvallon leur a magnifiquement montré ses limites, limites d'ailleurs on ne peut plus évidentes si l'on en juge par le dernier budget de l'Education nationale. De nombreuses habilitations ont certes été rétablies, mais les différentes nominations de personnels sont en nombre insuffisant, et les dépenses en faveur de l'action sociale n'augmentent guère, ce qui est plus grave encore.

Or nous savons que l'Etat ne peut aller plus loin sans prendre le risque de faire croître une fiscalité déjà lourde et injuste dans ses principes et son fonctionnement. M. Fabius l'a bien compris qui a demandé à ses collègues de modérer leurs dépenses. Cela n'a rien de réjouissant pour l'Université, d'autant que l'intégration de l'enseignement libre risque de coûter fort cher, et qu'il serait tentant d'effectuer un transfert à l'intérieur du budget, de l'enseignement supérieur vers le secondaire et le primaire, afin d'éviter d'accroître encore les dépenses.

Quant à la modification du cursus universitaire, on est en droit d'être inquiet. L'établissement de propédeutiques d'un ou deux ans, qui seraient des années d'orientation-sélection, s'inspirent directement du «DEUG-renforcé» de sinistre mémoire. Baisse du niveau des connaissances, sélection sociale renforcée, serait dès lors le lot des étudiants.

De telles dispositions relèvent de conceptions unificatrices : le même enseignement pour tous. Cet égalitarisme à tout crin a pour conséquence de ne plier en rien les enseignements au besoin des enseignés et empêche toute diversification. Un tel système aurait d'autre part pour principale vertu de maintenir les inégalités au lieu de les résorber,

on l'a bien vu avec le «collège unique» dont les socialistes hélas veulent s'inspirer.

A cela s'ajoute l'idée que l'enseignement est le principal ferment de l'unité nationale, qui ne peut que déboucher sur le centralisme et le monolithisme. Cette volonté de créer l'unité, provient de l'absence d'idées fortes sur ce qu'est une nation; au point de vue institutionnel, elle tend à pallier l'absence d'une instance politique incarnant la France, dans ses diversités, tout en maintenant l'unité. Mais une telle instance ne peut exister dans ce régime républicain dominé par le système des partis et leur accapARATION du pouvoir. Dans notre pays, seule une monarchie pourrait remplir ce rôle central sans risquer d'entamer les libertés.

En fin de compte, il apparaît que les socialistes n'ont pas compris que la régionalisation de l'éducation est un élément clé du développement régional, comme l'a à juste titre, plusieurs fois rappelé le SGEN-CFDT. Ils n'ont notamment pas compris la dimension politique et économique d'un développement des cultures régionales, considérées par eux comme des curiosités locales.

Pour sauver les apparences, la commission Jeantet a envoyé un texte aux présidents d'Université leur expliquant que le gouvernement souhaite réconcilier l'enseignement supérieur avec la région et la nation, démocratiser l'université aider à la diversification des enseignements, et leurs demander leurs avis.

Nul doute que cet avis sera favorable. Qui pourrait être hostile à de telles mesures ? Mais hélas, les socialistes ne posent pas les conditions de leurs réalisations.

Jean-Marie TISSIER



syndicalisme étudiant et pouvoir socialiste

Six cent cinquante délégués s'étaient réunis à Paris le 13 février pour le 67ème congrès de l'UNEF indépendante et démocratique. Ce congrès qui se tenait au lendemain des élections universitaires, devait être la grande messe de la victoire. Il fut, en fait, le révélateur des problèmes avec lesquels risque d'être confronté le syndicat dans ses rapports avec le pouvoir, et la préfiguration à des luttes de tendance qui pourraient remettre en cause l'unité de l'UNEF-ID.

Pourtant, aux dires de ses dirigeants, l'UNEF-ID se porte bien. Le syndicat (d'après eux du moins) a remporté 32% des suffrages exprimés aux élections universitaires, ce qui serait le score le plus important. Notons au passage que le taux de participation officiel n'aura pas cru autant que le gouvernement l'escomptait en supprimant le quorum étudiant, ce qui dès lors, relativise l'ampleur de la victoire de l'UNEF-ID, que conteste d'ailleurs l'UNEF ex-Renouveau.

L'avenir n'est de toute façon pas radieux pour les élus de l'UNEF-ID. Que vont-ils pouvoir faire dans des conseils institués par la loi Faure, loi, comme chacun sait, anti-étudiante ? Faire entrer le changement ? Mais cela suppose que la future loi d'orientation accroisse considérablement les pouvoirs des conseils d'UER et d'Université, ce qui est loin d'être certain; sinon ils n'y seront plus que pour entériner les ukases du ministère ou des recteurs qui continueront à imposer leurs budgets. Comment dès lors apparaître comme le syndicat du changement ?

C'est un problème dont les congressistes ont pris conscience en décidant la réunion prochaine de tous les élus de l'UNEF-ID afin d'adopter une position commune au sein des différents conseils d'UER et d'Université. Trouveront-ils une solution. C'est peu probable si on se réfère aux déclarations du leader de la tendance socialiste, Pascal Beau, qui affirme que la majorité (PCI) s'est lancée dans les élections universitaires sans en donner le moindre motif. Le motif est pourtant simple : empêcher l'UNEF-ex Renouveau de profiter seule de la suppression du quorum, et éviter de mécontenter les étudiants socialistes membres de l'UNEF-ID qui ne peuvent pas en même temps approuver une mesure en tant que militant du parti socialiste et la désapprouver en tant que militant syndical de l'UNEF-ID. Une telle situation aurait pu les détourner vers d'autres cieux.

Ceci pose le problème de la coexistence des deux principales tendances de l'UNEF-ID, la tendance majoritaire (P.C.I.) qui représentait 56% des mandats et la tendance socialiste qui en représentait 30% (les autres tendances L.C.R. et C.C.A. représentant respectivement 12,5% et 1,5% des mandats).

Les socialistes veulent pousser la direction à «accompagner le changement». Ils lui reprochent de ne pas avoir pris parti en faveur de François Mitterrand à la veille du second tour des présidentielles.

Les trotskistes du P.C.I. semblent conscients du risque d'alignement sur le gouvernement d'où leur mot d'ordre : ne pas dire par avance que tout sera mauvais comme la L.C.R. ou que tout sera bon comme le P.S. Le P.C.I. tente donc de maintenir le plus possible l'UNEF-ID hors de l'orbite du gouvernement.

Dès lors, on est en droit de poser la question de l'avenir de l'UNEF-ID; et surtout de l'éventualité d'une rupture. N'oublions pas en effet que la tendance majoritaire est marxiste, directement dirigée par le P.C.I. (dans la doctrine léninienne, le syndicat est la courroie de transmission du parti révolutionnaire et une source de recrutement pour le parti. Comment dès lors les trotskistes pourraient-ils laisser les socialistes prendre le contrôle de l'UNEF-ID ? L'homologie entre le P.C.I. et l'UNEF-ID tourne presque à la caricature. Aussi pendant que le PCI lançait une campagne sur le thème du parti des 10.000 militants, l'UNEF-ID lançait la sienne sur le thème de l'organisation des 100.000 adhérents. Campagnes qui, dans les deux cas, ont échoué, de l'aveu même des organisations. Mais, en fait, ce n'est pas important. Car l'essentiel pour eux est de créer une avant-garde (ici étudiante, par référence à la théorie de l'avant-garde prolétarienne). La preuve en est que l'UNEF-ID se dit le syndicat des étudiants alors qu'après le leader de la tendance CCA, ses effectifs ne représentent que deux à trois pour ce

des étudiants. Nulle hypocrisie donc, mais simplement une stricte application de schémas de type léniniste. En fait, quand l'UNEF-ID se dit le syndicat des étudiants, c'est exactement comme lorsque le P.C.F. se dit le parti des travailleurs. On s'insulte mutuellement, mais la démarche est la même, profondément totalitaire.

Ainsi quand l'UNEF-ID se dit le syndicat des étudiants, cela veut dire que les autres ne le sont pas, et qu'ils sont même les ennemis des étudiants... Aussi les sempiternels appels à l'unité syndicale avec l'UNEF-ex-Renouveau qui est une façon élégante de refuser le plein syndicalisme; ainsi la soumission au dogme du centralisme démocratique illustré par la future réunion des élus de l'UNEF-ID qui décideront ce qu'ils doivent dire toujours et partout, au lieu de chercher à s'adapter aux circonstances et situations. Les élus dès lors deviennent les élus du syndicat au lieu d'être ceux des étudiants, de même que les élus communistes sont avant tout les élus du Parti communiste.

Une fois de plus il nous faut poser le problème de la logique d'une coexistence entre socialistes et trotskistes du P.C.I. Elle ne peut s'expliquer que par un désir de chacun de se servir de l'autre.

Il sera intéressant de voir dans l'avenir l'attitude des trotskistes de la L.C.R. qui peuvent soit aider à maintenir la main-mise des trotskistes sur l'UNEF-ID, soit s'allier aux socialistes, pour remettre en cause la suprématie des militants du P.C.I. Ces derniers semblent avoir compris le danger en faisant entrer à la direction un représentant des CCA afin d'accroître les divisions au sein de la minorité du syndicat. Autant de faits qui montrent comme l'UNEF Indépendante et Démocratique porte mal son nom.

André VIVIER

à l'éna rien de nouveau

M. Le Pors n'a pas la tâche facile. Cet inspecteur des Finances, ancien spécialiste des questions économiques du P.C.F. doit quelquefois regretter ses chiffres et la rédaction des manifestes du Parti. Chargé de la réforme de la fonction publique après la loi sur la décentralisation, il est l'objet de toutes les attaques des syndicats de fonctionnaires - C.G.T. comprise ! - et suspecté a priori de vouloir remettre en cause le sacrosaint statut de l'Administration. Et voilà que maintenant il jette son dévolu sur l'E.N.A., pépinière non seulement de la haute fonction publique mais aussi grande pourvoyeuse de cabinets ministériels anciens et nouveaux. Et pourtant les ambitions sont bien minces et force est de constater que le rapport préparatoire relève quelques belles évidences sans aller plus loin.

La «démonétisation» semble être la tarte à la crème des nouveaux replâtres de la haute administration. Même s'il n'est pas faux de noter que «l'affaiblissement du contenu des enseignements primaire et secondaire depuis 1968» a permis au très élitiste Institut d'Etudes Politiques de Paris de se tailler la part du lion dans le recrutement des futurs énarques, fallait-il pour autant proposer de créer dans chaque région un Institut d'Etudes Administratives dont on voit difficilement comment ils ne deviendraient pas de petits Sciences Po. provinciaux si l'esprit du concours reste le même.

De même il est juste de s'inquiéter de la main-mise des normaliens et agrégés sur le concours interne réservé aux fonctionnaires, mais comment ne pas voir que c'est aujourd'hui le profil de-

mandé lors du concours qui empêche d'autres catégories d'administratifs d'accéder à la formation de l'E.N.A. Passons sur la réorganisation des grands corps et sur la création d'une inspection générale des administrations sans doute chargée d'inspecter les inspections déjà existantes dans chaque ministère, pour en arriver à l'événement qui fait couler beaucoup d'encre : l'entrée à l'E.N.A. de responsables syndicaux, de patrons d'associations, et d'élus locaux. L'idée n'est pas mauvaise, mais tout dépendra de son application. On peut craindre, en effet, qu'une procédure trop laxiste permette de distribuer facilement quelques sinécures administratives à des permanents fatigués ou à des notables sortis. La commission reconnaît d'ailleurs que les contours de cette troisième filière ne sont pas encore précisés.

Et à part cela ? Beaucoup de bruit pour rien. Il est vrai qu'on ne pouvait en demander plus à un ministre pour qui le ronronnement administratif berce de nombreux électeurs. La grande vague de la décentralisation ira-t-elle mourir au pied de l'E.N.A. ?

O.M.

NOUVEAU JOURNAL ROYALISTE

Dernier né dans la presse royaliste : «Connexion», 25 pages, format 21 x 29,7 joliment illustré, ce journal est réalisé par des jeunes de la N.A.R. à Toulouse. Avis aux collectionneurs, le numéro 1 sera envoyé contre 10 F à l'ordre d'Olivier Prades, Boîte Postale 312, 31005 Toulouse Cedex.

autonomie universitaire: un modèle étranger ?

Depuis de nombreuses années les étudiants royalistes militent pour un système où les Universités accèderaient à une plus grande autonomie. C'est pour nous le complément indispensable à la décentralisation engagée par M. Defferre. Cette exigence a-t-elle quelque chose d'extraordinaire pour que les socialistes fassent tout pour la

rendre impossible ?

Pourtant, dans de nombreux

pays les universités sont autonomes.

En Grande-Bretagne, l'Etat n'intervient pas dans la création des Universités. Elles sont construites grâce à des souscriptions, les dons de grandes villes industrielles, de congrégations ou de quelques philanthropes. D'où certaines conséquences juridiques : il n'y a pas d'Université d'Etat, autrement dit pas de soumission à un droit administratif, pas de relations hiérarchiques avec le

ministère.

Chaque université a ses propres statuts. L'Université n'est donc pas à proprement parler un « service public », ce qui ne veut pas dire qu'elle doit être réservée à une élite et non pas ouverte à tous. On juge simplement que ce n'est pas à l'Etat d'assumer cette ouverture.

En conséquence de quoi, ce n'est pas l'Etat qui recrute les enseignants, mais l'Université selon ses convenances. Si un poste d'enseignant est vacant, un avis est passé dans la presse. Les postulants font connaître leur candidature, le choix est fait pas un comité qui comprend le Vice-Chancelier de l'université, des membres du conseil d'Université, et un certain nombre de professeurs, dont quelques uns peuvent être membres d'une autre université. Pour les assistants la procédure est la même mais aucune personnalité extérieure n'est présente dans les comités de sélection.

Les Universités fixent elles-mêmes les procédures d'admission des étudiants. Elles décident du nombre à admettre dans chaque discipline, et procèdent au choix des candidats parmi les demandes d'admission reçues par l'Universities Central Council ou admissions qui les centralise et informe les universités des vœux émis par les futurs étudiants.

Enfin les universités décident elles-mêmes des cours, de leur contenu et de l'objet des recherches à entreprendre. Les universités délivrent des grades et n'ont pas de problème d'habilitation. Des professionnels peuvent demander que telle matière soit enseignée, ou tel type de recherche développé, à charge pour eux de financer l'opération.

Ce qui nous amène au problème du financement. Pour qu'une Université vive, il lui faut de l'argent. Or l'argent versé par les professionnels, ou les droits d'admission que versent les étudiants, sont loin de suffire à payer les professeurs, entretenir les laboratoires, les bâtiments, l'ensemble des équipements nécessaires au bon déroulement de la vie universitaire.

La principale source de financement des universités britan-



illustrations de ce numéro : A.S.

niques est l'University Grants Comitee. Formé de 20 membres nommés par le gouvernement pour leur sérieux et leur compétence et non, du moins officiellement, pour leurs opinions politiques. L'U.G.C. répartit annuellement les fonds qui lui sont versés en majeure partie par l'Etat. Et c'est là la principale menace pour les universités britanniques. Elles dépendent terriblement de l'Etat.

On l'a bien vu quand Mme Thatcher en 79-80 s'est efforcée, par une politique de diminution des crédits, de faire baisser le nombre des étudiants et de favoriser les enseignements techniques. A l'automne 79, le gouvernement a également décidé de faire payer aux étudiants étrangers les frais de scolarité au coût réel et l'U.G.C. ne les a donc plus pris en compte dans son calcul de répartition des crédits....

Depuis l'abandon des plans quinquennaux de versement à l'U.G.C. le gouvernement a rendu par ricochet très difficile l'établissement de budgets prévisionnels pour les universités. Et ce ne sont pas les membres de l'U.G.C., nommés par le Pouvoir, qui pourront exiger des crédits supplémentaires...

L'autonomie universitaire en Grande-Bretagne pourrait donc bel et bien être menacée à plus ou moins long terme.

Et cette crainte, les universités allemandes peuvent la partager. On les appelaient Universités de professeurs titulaires. Ne serait-ce plus le cas ? Oui et non. Les professeurs sont libres d'organiser leur enseignement. A chaque début de semestre, ils proposent eux-mêmes leurs sujets après s'être concertés avec leurs confrères de la même discipline. Les départements des Universités décident quant à eux de la forme et du contenu des enseignements et du règlement des examens. Néanmoins, pour ce qui est de la formation des agents de l'Etat (médecins, professeurs, juristes) les représentants des Länder jouent un rôle important dans la définition des qualités requises.

Les professeurs sont recrutés

«AVEC BERNANOS»

le dernier livre de Gérard Lelclerc

paraîtra début avril aux éditions
J-E Hallier / Albin Michel

souscription à l'ordre
de «Royaliste»

- 70 F franco de port.



comme en Grande-Bretagne. Une annonce est passée dans la presse dès qu'un poste est vacant. Les personnes intéressées envoient leur candidature à une Commission formée de professeurs, d'assistants et de collaborateurs scientifiques qui choisit trois noms. Ces noms sont soumis aux instances universitaires de l'assemblée ou du sénat qui les transmettront au ministre du Land concerné. C'est ce dernier qui choisit finalement. Il n'est pas obligé de tenir compte de l'ordre de la proposition. Officiellement son choix est fondé sur des motifs professionnels et non politiques. Il faut déplorer, à ce sujet une certaine auto-censure de la part des universités qui cherchent dans certains cas à ne pas contraindre le ministre.

C'est que de plus en plus la part des Länder dans le financement des universités augmente au fur et à mesure de l'accroissement du nombre des étudiants et du développement des disciplines technologiques et scientifiques. Dès lors une administration nommée à cet effet est chargée d'effectuer des contrôles jugés tatillons sur l'emploi de chaque sou pour savoir s'il est dépensé utilement. Mais les universitaires eux-mêmes ne s'entendent pas toujours sur le sens du mot utile, d'où des demandes de remboursement impérative ou des baisses de crédits. Les Universités sont à la merci de campagne de presse organisées

par des journaux à scandales.

De plus certains Länder commencent à ressentir les effets de la crise économique et sont tentés de limiter leurs subventions.

Face à une telle situation les universités cherchent à diversifier leurs revenus. C'est ainsi qu'à Munich, par exemple, l'association des amis de l'université a donné 1 million six cent mille DM à l'université pour financer de petits programmes de recherche.

Au niveau de la recherche également le Deutsche Forschungsgemeinschaft, organisme financé à la fois par l'Etat fédéral et les Länder, apporte son aide aux centres de recherches. Une commission scientifique décide de satisfaire ou non les demandes qui lui sont présentées. Une commission de contrôle vérifie a posteriori que l'argent versé est bien utilisé aux fins annoncées par les demandeurs. Néanmoins ces modes de financement restent minoritaires. L'autonomie des universités allemandes reste grande.

Elle est beaucoup plus étendue en tout cas qu'en France. Et il est assez significatif d'entendre des universitaires allemands exprimer la crainte que sous couvert de crise économique on n'impose à leurs universités une «bureaucratie à la française».

(à suivre)

Connaissez-vous la NOUVELLE ACTION ROYALISTE ?
Chaque année la N.A.R. organise une importante réunion durant 2 jours entiers, à Paris.

Cela peut être pour vous l'occasion de découvrir les nouveaux royalistes, au cours de meetings, carrefours de discussion, animations diverses.

Les JOURNÉES ROYALISTES sont une manifestation ouverte à tous, où toutes les familles politiques acceptent de débattre, invitées par les royalistes.

PERSONNALITÉS VENUES AUX JOURNÉES ROYALISTES

Paul THOREZ, fils du dirigeant communiste, Léo HAMON, ancien ministre de Pompidou, R-V PILHES, du Parti Socialiste, J-M Domenach, journaliste chrétien, Roger PANNEQUIN, ancien membre du Comité central du P.C.F., Pierre BOUTANG, professeur de philosophie, Philippe de SAINT ROBERT, écrivain et journaliste, Maurice CLAVEL, philosophe, Olivier GERMAIN-THOMAS, directeur de la revue gaulliste «l'Appel», Paul THIBAUD, directeur de la revue «Esprit», Luc de GOUSTINE, écrivain, Roger GARAUDY, ancien membre du comité central du P.C.F., Michel JOBERT, ministre d'Etat, Jean-Edern HALLIER, éditeur, Jean-Marc VARAUT, avocat giscardien, Marcel JULLIAN, ancien directeur d'Antenne 2, Jacques THIBAU, gaulliste de gauche, Jean-Loup BERNANOS, fils de Georges Bernanos, Philippe BOUCHER, journaliste au «Monde», etc., etc.

BON D'INFORMATION

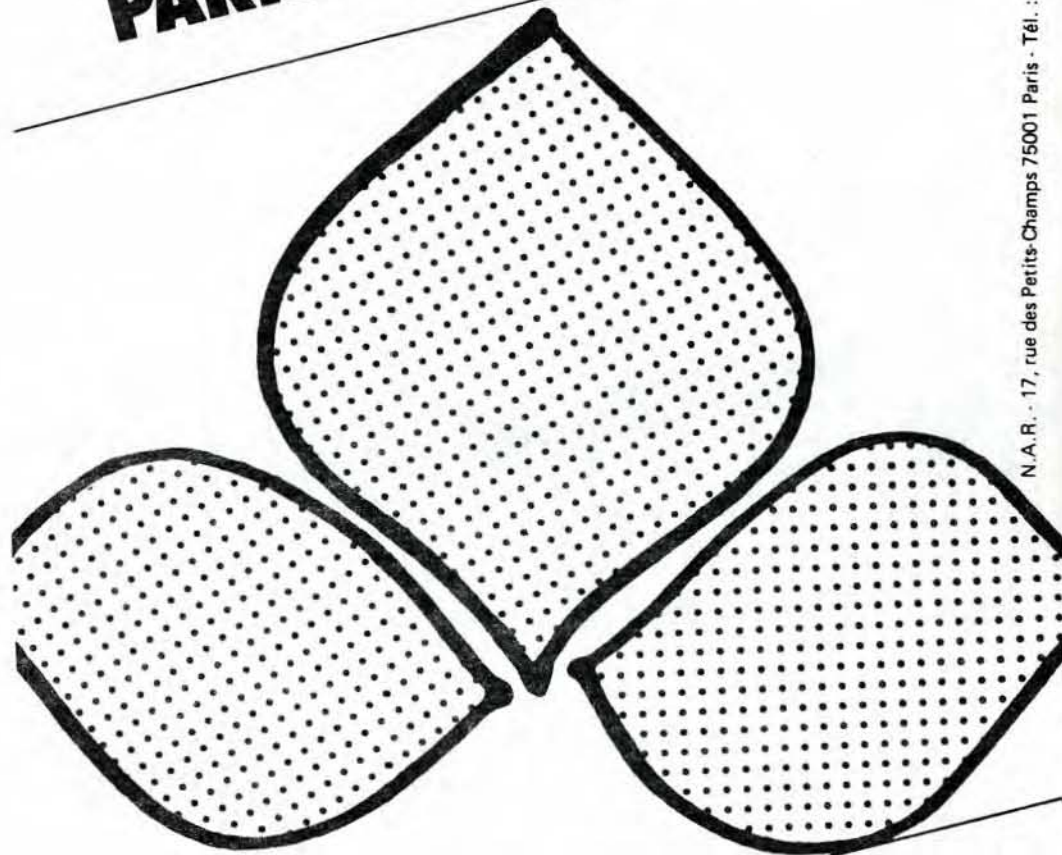
à retourner au journal «Royaliste», 17, rue des Petits-Champs
75001 PARIS - pour recevoir une documentation sur les
Journées Royalistes qui auront lieu les 24 et 25 avril 1982

NOM Prénom :

Adresse :

désire recevoir la documentation sur les Journées royalistes,
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE MA PART.

PARIS : 24/25 AVRIL 1982



2 JOURS POUR LA FRANCE